

Délibération DEL-CC-2026-208

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 16 JUIN 2026

A BRESSUIRE Saint-Porchaire, Pôle Environnement, rue Lavoisier

Le seize juin deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (62) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUTEAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Jean-Baptiste FORTIN, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Laurent GOBIN, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEIS, Dominique MALLAISE, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Nathalie MOREAU, Annie MORIN, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Anne-Marie POITOU, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU.

Pouvoirs (12) : Philippe BARON pouvoir à Emmanuelle MENARD, Chantal APPARAILLY pouvoir à Marie-Line BOTTON, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER, Nathalie BERNARD pouvoir à Maryline GABORIEAU, Sandra CAILTON pouvoir à Pierre BUREAU, Pascale FERCHAUD pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Virginie GIL pouvoir à Jean-François PAULET, Aurélie GREGOIRE pouvoir à Denis PRISSET, Benjamin HUVELIN pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Jean-François MOREAU pouvoir à Yannick CHARRIER, Karine PIED pouvoir à Damien SIMONNEAU, Cédric VION pouvoir à Jean-Pierre BODIN.

Absents (13) : Philippe BARON, Chantal APPARAILLY, Rodolphe ROUE, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Pascale FERCHAUD, Virginie GIL, Aurélie GREGOIRE, Benjamin HUVELIN, Jean-François MOREAU, Karine PIED, Cédric VION.

Date de convocation : 10-06-2026

Secrétaire de séance : Jérôme BARON.

FINANCES

Budget Principal : création de l'Autorisation d'Engagement « Contrat Territorial Argenton »

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article R1612-51 ;

Vu le programme d'investissements prévus sur la période 2026-2029.

Il est proposé la création d'une autorisation d'engagement relative au contrat Territorial Argenton (section de fonctionnement) comme suit :

Montant global de l'autorisation d'engagement : 3 032 350,89 € HT

| Dépenses | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | TOTAL |
|--------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|
| CT Argenton | 843 128,00 € | 983 772,89 € | 636 600,00 € | 568 850,00 € | 3 032 350,89 € |
| TOTAL | 843 128,00 € | 983 772,89 € | 636 600,00 € | 568 850,00 € | 3 032 350,89 € |

A noter que les crédits annuels correspondants devront être repris chaque année au moment du vote du budget.

Le conseil communautaire, est invité à :

- valider la création de l'autorisation d'engagement telle que mentionnée ci-dessus ;
- autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
La Présidente
de la Communauté d'Agglomération
du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,

Transmis en préfecture le 22 JUIN 2026

Notifié ou publié le 22 JUIN 2026

La Présidente,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

